



LIRE [en prison]

État des lieux régional des bibliothèques en établissement pénitentiaire - 2015

réalisé par l'Agence régionale du Livre Paca

Préalables

Nous proposons ici une photographie des bibliothèques de 12 établissements pénitentiaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur réalisée par la collecte et l'analyse de plusieurs sources d'informations distinctes et complémentaires :

- les questionnaires nationaux¹ (excepté l'établissement pour mineurs de Marseille qui n'était pas destinataire de ce questionnaire) dont nous avons pu bénéficier de copie et dont nous avons effectué l'analyse et le dépouillement ;
- les visites de toutes les bibliothèques d'établissements pénitentiaires ;
- l'interrogation des bibliothèques municipales de proximité et des bibliothèques départementales par la passation d'un petit questionnaire succinct ;
- et par la comparaison de certains indicateurs, avec ceux des états des lieux réalisés en 1996² et 2001³.

Nous attirons cependant l'attention du lecteur sur les limites constatées des enquêtes menées au niveau national.

Un questionnaire national difficile à interpréter

L'étude initiale repose sur l'exploitation de deux questionnaires : le premier concerne les bibliothèques dites "de quartier", tandis que le second se veut plus général et fait simplement référence aux "bibliothèques". Ce dernier est normalement réservé aux établissements ayant une bibliothèque unique, mais il intègre également des informations de partenariat et/ou d'animation. Le flou ainsi créé ne facilite donc pas le travail des établissements qui souhaiteraient le compléter. Une définition technique des termes utilisés pourrait permettre des réponses plus précises.

À titre d'exemples pour la région Paca : le questionnaire *Bibliothèque* est ainsi manquant pour la maison d'arrêt de Luynes (alors qu'il s'agit d'une bibliothèque

¹ Questionnaire sur le fonctionnement des bibliothèques de détention 2015, DAP. Cette synthèse nationale a lieu tous les quatre ans.

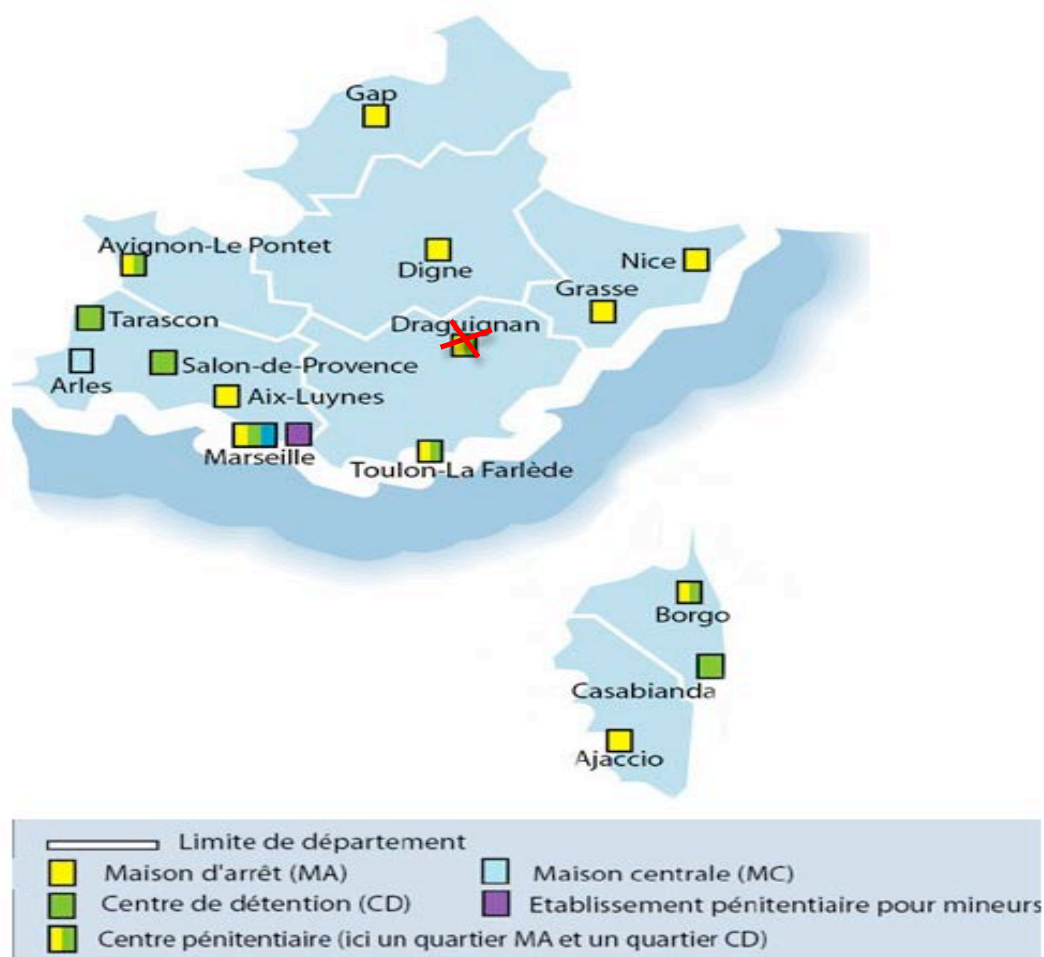
² *État des lieux des bibliothèques en milieu carcéral Paca et Corse*, Claire Castan, Centre Ressources illettrisme (Marseille - mars 1996).

³ *État des lieux du développement de l'action culturelle en milieu pénitentiaire région Paca et Corse*, Nathalie Ferrier, CRI-Paca (Marseille - mai 2001).

centrale et unique) tandis que le questionnaire *Quartier* est manquant pour le quartier mineurs du centre de Grasse (ville qui compte pourtant plusieurs bibliothèques de quartier).

On note également plusieurs confusions de la part des répondants quant à la terminologie employée dans lesdits questionnaires, qu'ils fassent référence aux bibliothèques de quartier ou à un lieu unique. Ce constat est par exemple criant pour les notions d'*accès libre* et d'*accès direct*.

Enfin, certains chiffres nous semblent particulièrement exagérés, notamment le nombre d'ouvrages disponibles dans les établissements. Certaines évaluations des surfaces déclarées disponibles sont également en contradiction avec les visites effectuées (exemple : la prison des Baumettes à Marseille).



Petit glossaire⁴ :

Les MA ou maisons d'arrêt reçoivent les prévenus en attente de leur procès, ainsi que les détenus condamnés à une peine d'emprisonnement inférieure à deux ans. Il s'agit du type d'établissement qui souffre le plus du surpeuplement carcéral (taux d'occupation moyen de 130 %).

Les autres établissements sont des établissements pour peine et désignent les prisons qui reçoivent les condamnés à de longues peines d'au moins deux années. Ces établissements sont soumis à un *numerus clausus*, et le principe de l'encellulement individuel y est en conséquence respecté.

Les CD ou centres de détention accueillent des détenus condamnés à une peine supérieure à deux ans présentant les meilleures perspectives de réinsertion sociale. À ce titre, les centres de détention ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus ;

Les centrales accueillent les détenus condamnés à une longue peine. Ce type d'établissement accueille également les détenus présentant des risques particuliers. L'organisation et le fonctionnement d'une centrale sont principalement axés sur la sécurité.

Les CP ou centres pénitentiaires sont des établissements mixtes. Ces prisons regroupent plusieurs quartiers qui peuvent donc comprendre à la fois une maison d'arrêt, un centre de détention ou une maison centrale.

Les mineurs : EPM (établissement pour mineurs) ou quartier mineur sont des prisons spécialisées dans la prise en charge des mineurs délinquants de 13 à 18 ans.

⁴ Données issues du site de la Direction de l'information légale et administrative (DILA), sous l'autorité du Premier Ministre.

I. Synthèse régionale

Effectifs de détenus

La population carcérale est en hausse sur l'ensemble des sites à l'exception de l'établissement pénitentiaire de Gap.

Nombre de bibliothèques

Tous les établissements répondants ont *a minima* une bibliothèque. On compte au total 8 bibliothèques générales, 19 bibliothèques de quartier.

Espaces dédiés aux bibliothèques : usage et surface

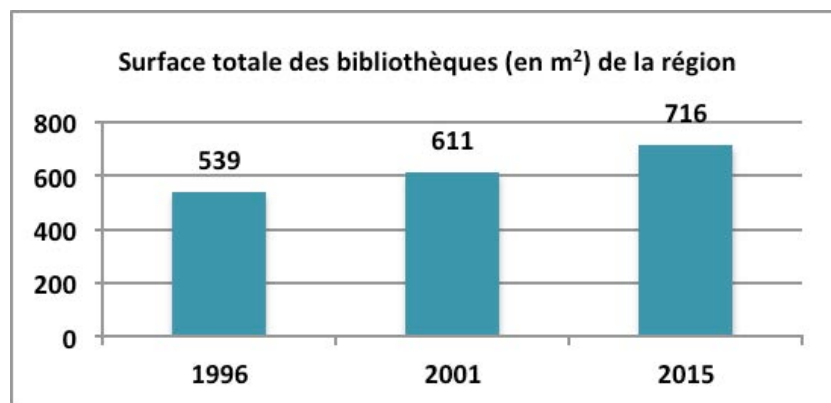
- Usage

84 % des bibliothèques sont aménagées pour la consultation sur place, 40 % pour accueillir des activités annexes. Il convient cependant d'apporter quelques précisions, en fonction de l'usage pratiqué de ces lieux.

En effet, lorsque l'établissement compte – et ce quel que soit le niveau d'aménagement – des bibliothèques *de quartier*, celles-ci sont en général réservées à l'emprunt : les détenus viennent emprunter un livre qu'ils consultent dans leur cellule. Elles ne sont pas à proprement parler un lieu de consultation. En revanche, lorsque l'établissement possède une bibliothèque *centrale*, celle-ci constitue un espace de travail, d'animation et de socialisation. Deux établissements cumulent une *centrale* et des bibliothèques *de quartier*. Dans ces deux cas les bibliothèques *centrales* sont quasiment inaccessibles aux détenus.

- Surface

Bien que la tendance soit à la hausse au cours de la période 1996-2015, la surface totale (exprimée en m²) des espaces dédiés aux bibliothèques a connu peu d'améliorations en raison souvent de leur morcèlement.



Pour 4 des 11 sites répondants la surface est restée à l'identique depuis 1996 (Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Grasse, Tarascon), tandis que 5 autres ont vu leur espace se réduire et se morceler en plusieurs petits espaces : la prison des Baumettes (en particulier celle des femmes, annoncée comme temporaire), Avignon (suite à un déménagement au Pontet), Digne, Arles et Gap.

Si la période a vu la création d'une nouvelle bibliothèque (concomitante à l'ouverture de l'établissement pour mineurs de La Valentine à Marseille), seuls deux espaces existants se sont réellement agrandis : Toulon (suite à un déménagement à La Farlède) et Nice.

Accessibilité des bibliothèques

90 % des bibliothèques déclarent être ouvertes en semaine et seulement 3 ouvertes le week-end et une seule les jours fériés. Mais au-delà de l'ouverture des lieux, qu'en est-il de l'accès pour les détenus ?

En 2001, sur les 11 sites répondants, seuls Toulon et Draguignan n'autorisaient pas l'accès direct des détenus aux bibliothèques, soit 18%. Aujourd'hui 36 % des bibliothèques déclarent ne pas disposer de l'accès direct. Une tendance à la baisse qui se confirme au niveau national où l'on note un recul de 7 % de l'accès direct aux bibliothèques.

La réalité de terrain est cependant plus complexe. Par exemple, bien que la bibliothèque centrale de Nice ne dispose pas d'un accès direct, cet empêchement ne concerne que la maison d'arrêt pour hommes. De même, si la bibliothèque centrale de La Farlède (anciennement Toulon) ne dispose pas d'un accès direct, les bibliothèques *de quartier* de ce centre sont elles en accès direct. Enfin, si le centre de détention de Salon-de-Provence déclare ne pas bénéficier d'un accès direct, la visite de la bibliothèque effectuée sur place indique le contraire. Un même constat a d'ailleurs été fait dans certains quartiers des Baumettes ou au centre de Digne qui disposent en réalité d'un

accès quasi libre. La notion “d'accès direct ” n'est donc pas toujours comprise des répondants ; elle est le plus souvent sous-estimée, car il y a confusion entre les notions “d'accès libre” et “d'accès direct”.

Pour rappel :

L'accès direct signifie que les détenus peuvent accéder directement aux livres et non au travers d'un comptoir, d'une liste ou d'un chariot ;

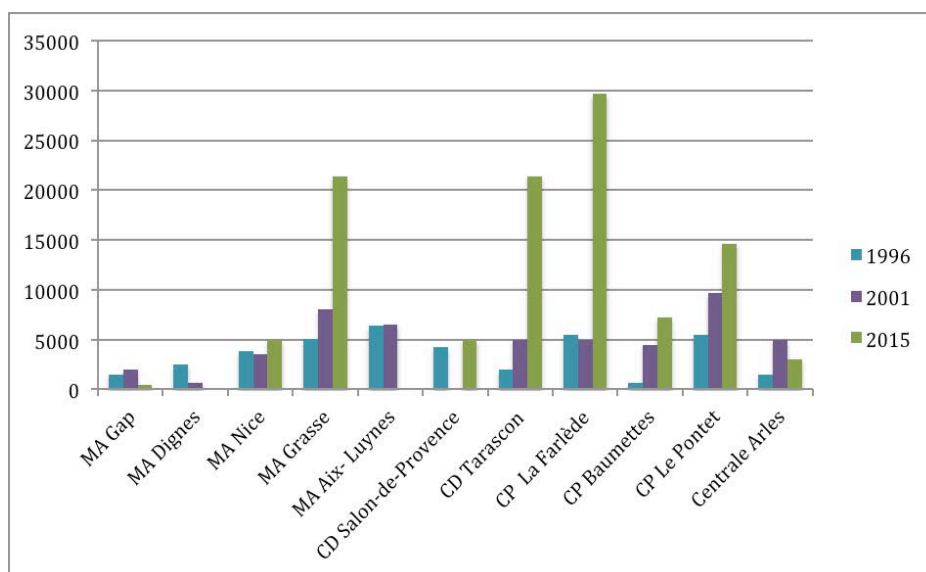
L'accès libre fait référence à la possibilité pour les détenus d'accéder librement, sur horaires, à la bibliothèque.

Alors que 32 % des bibliothèques répondantes se déclarent aujourd'hui en accès direct et libre, rares sont en fait celles qui pratiquent un "réel" accès libre (comme c'est le cas pour Arles ou Digne), l'accès libre dépendant du régime de détention des résidents (prévenus/condamnés).

Fonds

Le nombre d'ouvrages disponibles pour les détenus n'a généralement que peu évolué au cours des trois années de référence ; on note cependant lors des visites une amélioration notable de l'état général des livres ainsi que des fonds plus récents. La majorité des bibliothèques pratiquent plus ou moins le désherbage, souvent sous la forme d'une élimination régulière. Quelques établissements échappent cependant à cette règle et nécessiteraient à ce jour un vrai désherbage (certains fonds de la prison des Baumettes, l'EPM La Valentine, et quelques bibliothèques de quartier – dont celles du Pontet).

Nombre d'ouvrages par établissement



En raison de ces nécessaires actions de désherbage, trois sites déclarent avoir moins d'ouvrages qu'auparavant : les bibliothèques de Grasse et de Gap, ainsi que la MAF (Marseille). Il est à noter que celles de Gap et de la MAF ont bénéficié du concours de professionnels du livre, en particulier aux Baumettes où le fonds a fait l'objet de 15 heures d'intervention par l'association *C'est la Faute à Voltaire*.

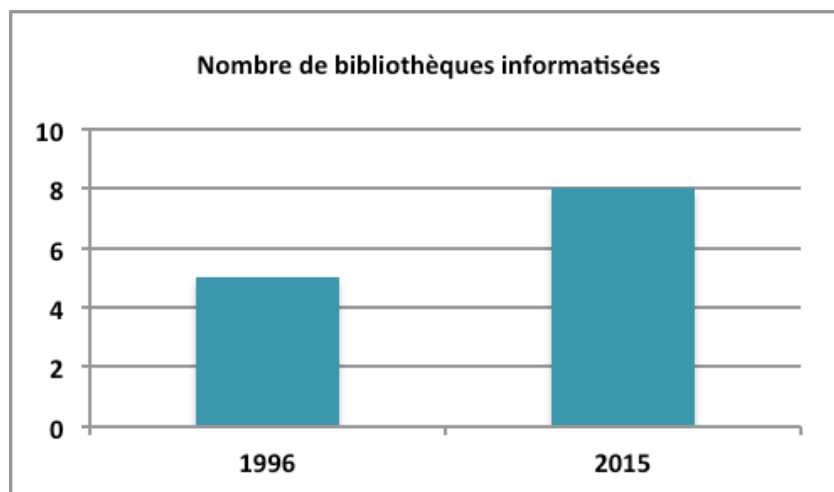
Seules 10 bibliothèques ont un fonds constitué d'au moins 10 livres par détenu et seul le centre pénitentiaire du Pontet déclare avoir effectué une demande de subvention au Centre national du Livre (CNL) afin de développer son fonds. Le type de documents prioritairement demandé par les détenus pour enrichir le fonds est la BD (48 %).

Pour la moitié des bibliothèques, les fonds sont composés à 50 % de livres de fiction (pour les autres, la part des fictions est beaucoup plus élevée). Les ouvrages en langues étrangères et les dictionnaires, dont le nombre est insuffisant, sont fortement demandés.

Informatisation du fonds

L'informatisation des bibliothèques s'est développée pour la gestion courante du fonds et non pour la gestion des prêts. Le plus souvent la gestion du prêt reste manuelle ; 36 % des bibliothèques ont un prêt informatisé. La tenue de statistiques est donc peu fréquente et celles dont nous disposons sont peu fiables. Bon nombre de systèmes mis en place en 1996 sont restés inchangés. Quasiment chaque établissement dispose d'un logiciel de gestion différent (Médiaplus, Papyrus, Winbiblix, Atalante, Registrar et Orphée – seul logiciel cité à deux reprises).

On note sur ce point (comme au CD de Salon de Provence) une bonne collaboration avec les bibliothèques municipales qui – dans le cadre de partenariats – installent le plus souvent une version légère de leur propre logiciel. Cela permet de tenir à jour les bases de données au sein de l'établissement carcéral, mais aussi de suivre les dons qui peuvent se faire d'un lieu à l'autre. Enfin, cela aide à la formation des personnels en milieu carcéral.



Les problèmes de maintenance et d'obsolescence du matériel sont toutefois conséquents. Pour exemple, le CP du Pontet a acheté la mise à jour de son logiciel il y a trois ans, mais celle-ci n'a toujours pas été installée. À la MA de Luyes, le logiciel est bloqué pour cause de mot de passe perdu.

Prêt et fréquentation

Difficiles à évaluer au travers des réponses au questionnaire, les statistiques de prêt sont peu fiables. Nous avons cependant recueilli quelques données de terrain : les BD sont les documents les plus empruntés pour 30 % des bibliothèques. Les ouvrages sont souvent laissés aux détenus pour 3 à 4 semaines, avec rappel soit personnalisé soit par courrier (selon la taille de l'établissement) si le livre n'est pas revenu à la date prévue.

L'emprunt reste une démarche marginale qui peut être complexe selon le type d'établissement. Lorsque les entrées/sorties des détenus sont fréquentes, les livres s'égarer ou se perdent lors des déplacements. On observe toutefois une plus grande fréquentation des bibliothèques – et conséquemment plus d'emprunts d'ouvrages – dans les CD et à la Centrale d'Arles.

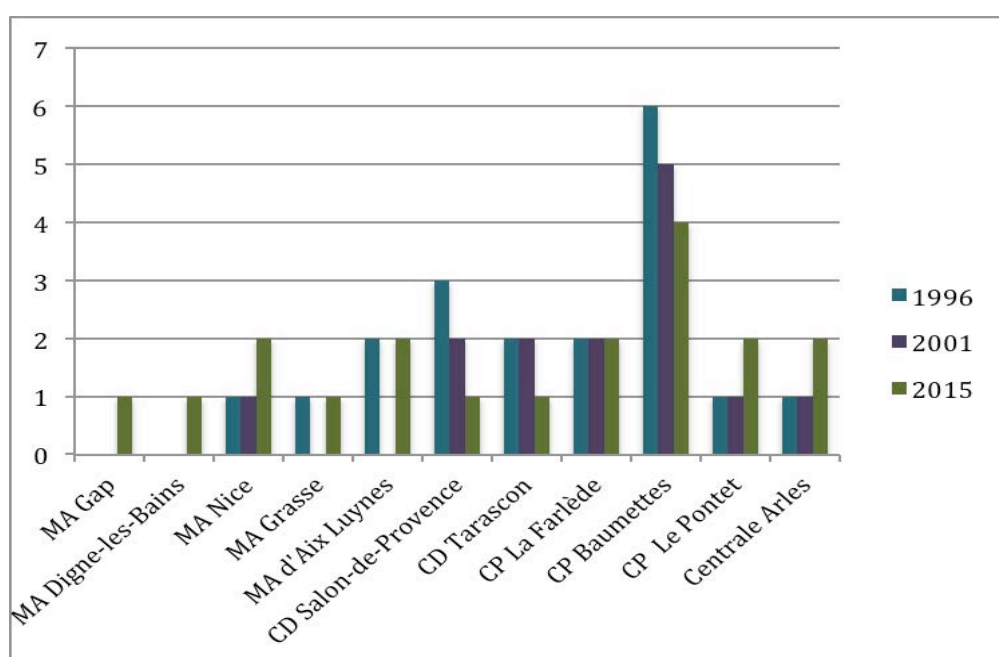
Le questionnaire national fait état d'un taux de fréquentation des bibliothèques de 31 %. Un taux plus élevé que celui des bibliothèques publiques (24 %), sachant que le taux d'illettrisme en milieu carcéral est de 10 % et que le pourcentage de détenus ayant des difficultés de lecture est de 22 %.

Détenus classés auxiliaires de bibliothèques⁵

Seuls 4 sites affirment avoir davantage de postes aujourd'hui qu'en 1996 et 2001. Et le statut des détenus classés auxiliaires de bibliothèques est extrêmement disparate : certains sont classés bénévoles, d'autres rémunérés selon différentes classes, d'autres enfin partagent leur temps entre le ménage d'un bâtiment le matin et la bibliothèque l'après-midi.

Il est aujourd'hui encore peu fréquent que les détenus classés soient formés par les bibliothèques partenaires.

Nombre de détenus classés auxiliaires de bibliothèque



Partenariat et conventionnement avec les bibliothèques publiques

- Partenariat

En 2015, 8 établissements pénitentiaires sur 12 déclarent avoir un partenariat en cours avec une bibliothèque départementale de prêt (BDP) ou une bibliothèque municipale (BM), contre seulement 6 en 1996.

Dans les faits, ces partenariats ne sont pas toujours actifs. Ils se traduisent

⁵ **Qu'est-ce qu'un détenu classé ?** Détenu a qui l'administration pénitentiaire confie un travail au service général. Les postes sont définis en trois (I, II et III) selon la technicité des travaux ou le degré d'autonomie qu'ils requièrent ([article 1er de l'arrêté du 23 février 2011 relatif à la répartition des emplois entre les différentes classes du service général](#)). Des travaux de plongée, par exemple, seront placés en classe III, tandis que l'activité de cuisinier se situe en classe I. La rémunération des détenus varie selon la classification du poste.

parfois par des rapports lointains avec un bibliothécaire (Nice par exemple), un dépôt, des dons, rarement par des passages réguliers sur le terrain et plus rarement encore par une formation ou du désherbage. La raison majeure invoquée par les BM et BDP reste le manque de personnel et de temps pour réaliser ce travail de façon pérenne.

3 sites n'ont aucun partenariat avec des bibliothèques publiques. Parmi lesquelles la prison des Baumettes qui dispose toutefois d'un partenariat formalisé avec l'association *C'est la Faute à Voltaire*, dans le but de remettre en état de fonctionnement la bibliothèque du bâtiment B.

On note également que deux partenariats (Nice et La Farlède) ne sont pas conventionnés.

- Conventionnement

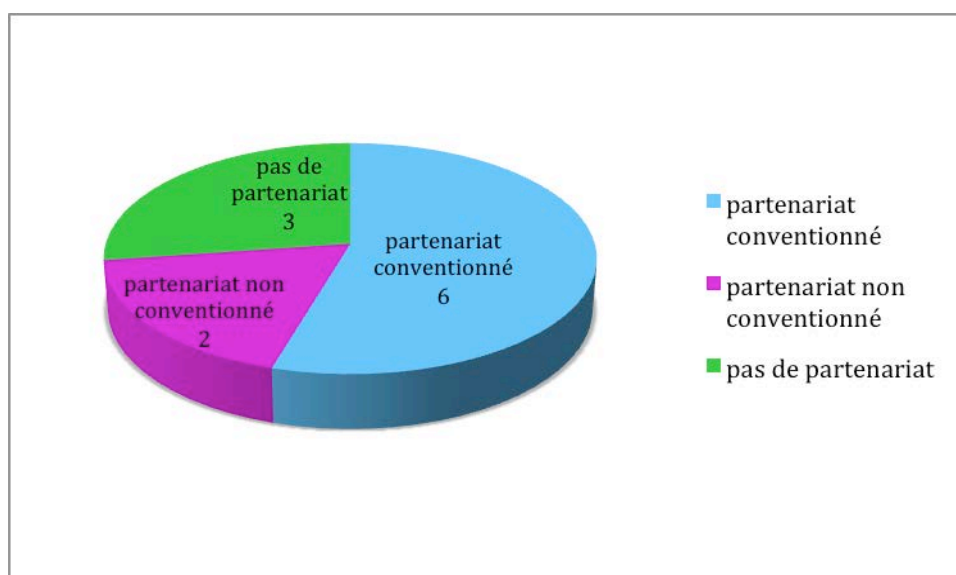
5 sites disposent d'une convention avec une bibliothèque municipale.

4 sites disposent d'une convention avec une bibliothèque départementale.

2 sites déclarent avoir un double partenariat conventionné.

4 sites n'ont aucune convention.

Conventionnements (exprimés en nombre)



Les BDP sont de plus en plus présentes dans les partenariats. Celles des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse interviennent de manière régulière, même si la nature des interventions est relativement variable : informatisation, don de livres et – dans une certaine mesure – formation des détenus.

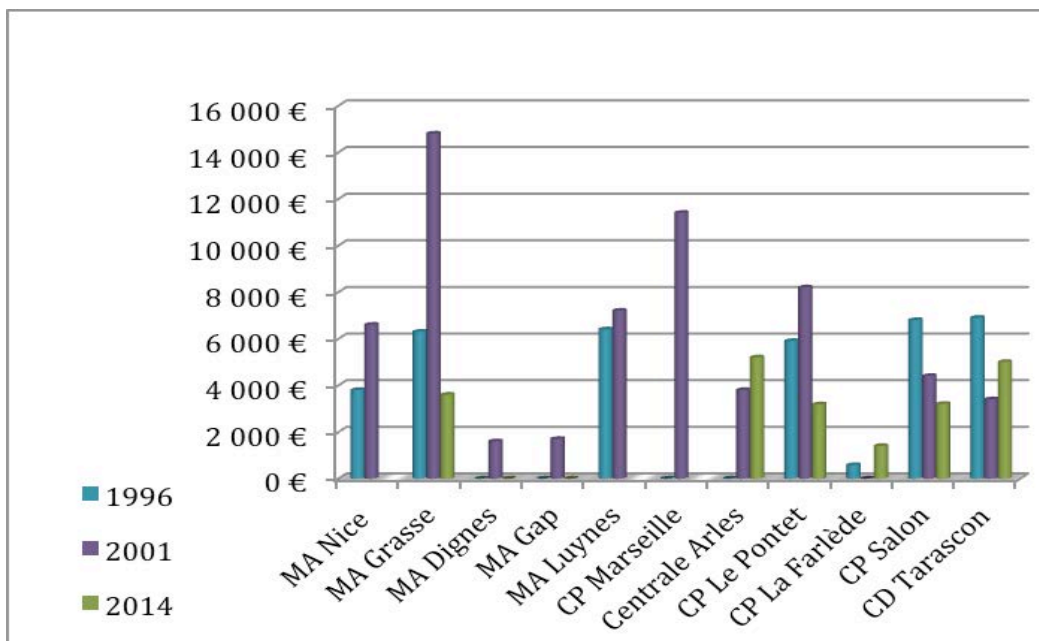
Budgets d'acquisition (en €)

On note un recul important des budgets d'acquisition des ouvrages. En 1996, 70 % des bibliothèques disposaient d'un budget d'acquisition ; 90 % en 2001 et elles ne sont plus que 55 % en 2014. En 2014, le CNL n'a aidé qu'une seule bibliothèque de la région.

Entre 2010 et 2015, l'enquête nationale révèle une baisse de 10 % des établissements qui déclarent disposer d'un budget pour la bibliothèque.

Cela s'explique notamment par la disparition des lignes budgétaires dédiées à l'acquisition de livre dans les cahiers des charges des établissements en gestion privée⁶.

Budget d'acquisition en €



Types d'animations mises en place

Même si les animations culturelles sont entrées dans les habitudes, force est de constater que les difficultés budgétaires impactent la mise en place d'actions pérennes. En dehors de la maison d'arrêt de Digne qui propose un atelier

⁶ Depuis le plan de construction lancé par l'ancien garde des sceaux, Albin Chalandon, en 1987, les nouvelles prisons sont construites en partenariat avec un prestataire privé. Les marchés publics de gestion déléguée, de longue durée, consistent en des contrats globaux de prestations multiservices et multitechniques couvrant de nombreuses prestations allant des fonctions d'intendance et de logistique au soutien de l'administration pénitentiaire dans sa mission de réinsertion. Dans les années 90 une de ces prestations était l'achat de livres pour les bibliothèques pénitentiaires.

d'écriture depuis plusieurs années, la majorité des établissements ne disposent ni du temps ni des crédits pour penser une politique d'animation formalisée dans la durée.

Les établissements qui prévoyaient d'organiser des animations en 2015 ont été recensés via le questionnaire national :

- 6 prévoient d'organiser des ateliers d'écriture.
- 3 prévoient d'organiser des rencontres avec des auteurs.
- 2 prévoient d'organiser des clubs de lecture.
- 2 prévoient d'organiser des activités autour de la poésie.
- 1 (Arles) prévoit d'organiser un prix littéraire.

16 % des bibliothèques déclarent avoir participé en 2014 à une manifestation culturelle autour du livre et de la lecture.

D'autres activités livre et lecture existent en dehors de celles organisées par le SPIP ; elles sont souvent menées par les enseignants et, de ce fait non recensées via les questionnaires. On peut par exemple citer la participation au *Prix littéraire des lycéens de la région Paca* des établissements de Luynes (depuis de nombreuses années) et du Pontet, un groupe de lecture animé par une professionnelle chaque quinzaine à Arles, des projets d'ateliers avec *C'est la Faute à Voltaire* à Marseille, un atelier théâtre-écriture à la MAF avec Clara Le Picard... À titre de comparaison, 9 sites organisant des ateliers d'écriture étaient recensés en 2001 dans la région Paca.

Conclusion : un bilan en demi-teinte

Constats :

- Des espaces, des fonds plutôt en bon état avec des manques spécifiques.
- Des conventions existantes mais nombre d'entre elles à réactiver ou dynamiser.
- Une accessibilité correcte aux bibliothèques, excepté à Nice, Toulon/La Farlède (pour la médiathèque) et dans le centre pénitentiaire du Pontet.

Points à améliorer :

- Budgets d'acquisition quasi absents.
- Manque d'ouvrages dans certains domaines et de dictionnaires en fonction des établissements.
- Animations à développer.

Mises en œuvre préconisées en 2016

1. Développer des conventions avec les BDP et les BM quand cela est envisageable.
2. Encourager/accompagner les demandes de subvention auprès du CNL.
3. Expérimenter la mise en œuvre d'un dossier CNL départemental dans les Bouches-du-Rhône – en partenariat avec la BDP 13, le SPIP 13 (et sa coordinatrice culturelle) et l'ArL Paca – sur le développement des fonds, mais également sur la mise en place d'actions culturelles.
4. Organiser une réunion annuelle de suivi du réseau afin de déterminer les points de blocage ou d'avancement sur la question des bibliothèques en milieu carcéral.
5. Aider les établissements à l'acquisition de livres : mise en place et présentation d'outils pour faciliter les achats (exemple : des bibliographies sélectives par langue, réalisées en partenariat avec les traducteurs littéraires de la région).

2. Synthèse par établissement

SPIP 04/05

Maison d'arrêt de Gap (hommes)

Le contexte local

La Maison d'arrêt est un tout petit établissement de centre ville. Il accueille actuellement 31 détenus de tous âges pour une durée moyenne de 5 mois. La problématique centrale de l'établissement est le manque de locaux. La bibliothèque est installée dans une cellule (9 m²) ouverte les après-midi. Le fonctionnement de la bibliothèque redémarre après une période d'interruption due à l'arrêt de la venue de bénévoles.

Les atouts

- Le personnel : un auxiliaire classé et trois bénévoles associatifs extérieurs envoyés par la bibliothèque municipale.
- Le fonds vient d'être désherbé et pourrait l'être encore. Les romans et polars sont en bon état et en nombre suffisant.
- Un partenariat avec la BM et la BDP : les conventions sont en cours de remise à jour. La BDP interviendrait pour le désherbage et la formation de l'auxiliaire de bibliothèque et la BM pour des emprunts ciblés sur les demandes.
- Un atelier de lecture est mené depuis cet été par l'association *d'Encre et de voix*.
- La bibliothèque est ouverte sur demande n'importe quel jour. Prochainement des bénévoles seront présents pour la gestion et l'animation du lieu. Des jours et horaires d'ouverture seront alors mis en place.

Les faiblesses

- Un manque d'espace évident : le lieu, étroit et peu convivial, ne permet pas la consultation sur place des ouvrages par les personnes détenues.
- Le fonds manque de livres en langues étrangères, de BD, de documentaires, de périodiques et de dictionnaires.

- Peu d'animations.

Maison d'arrêt de Digne (hommes)

Le contexte local

La Maison d'arrêt est un tout petit établissement de centre ville. Il accueille actuellement 35 détenus de tous âges pour une durée moyenne de 5 mois. La bibliothèque est installée dans un local de 10 m² environ qui sert également pour les cours de piano.

Les atouts

- L'espace est bien équipé pour un local si petit. Il est possible de s'y asseoir et d'y rester pour consulter des documents.
- Cette bibliothèque bénéficie d'un accès libre en dehors des temps où elle est utilisée pour les cours de musique et de solfège.
- Un détenu classé est auxiliaire de bibliothèque à titre bénévole.
- Le fonds est en bon état excepté quelques encyclopédies trop anciennes : polar, SF et manga neufs, dictionnaires en nombre.
- Un atelier d'écriture est mené avec l'association *Terres d'encre* depuis plusieurs années.

Les faiblesses

- Le fonds manque de documentaires, de BD et surtout de livres en langues étrangères.
- Il n'y a pas eu d'achat depuis 3 ans, le fonds est figé. Les derniers achats correspondaient à un dossier CNL.
- Il n'y a aucun partenariat avec les bibliothèques publiques (BM et BDP). La dernière rencontre entre la BM et la MA date de 2004 et le lien n'est pas entretenu.

Maison d'arrêt de Grasse (hommes)

Le contexte local

La Maison d'arrêt de Grasse est un établissement qui reçoit depuis longtemps des détenus à risque. Elle abrite 820 détenus pour une capacité de 600, soit une forte surpopulation et un personnel de surveillance en sous-effectif. Le contexte lié à la bibliothèque est exceptionnel en raison d'un partenariat actif avec la BM depuis maintenant presque 20 ans. Il n'a pas été possible de visiter le quartier mineur et le questionnaire général est manquant.

Les atouts

- Le local est grand (50 m²), bien aménagé et chaleureux, situé dans le quartier socio-éducatif.
- Le fonds est fourni et en bon état. Il y a 12 abonnements à des périodiques.
- Le prêt est de 7 ouvrages par quinzaine (temps entre deux visites à la bibliothèque).
- Le budget d'acquisition est attribué par le SPIP (dossier CNL en 2014). Le dernier budget a permis un réassortiment du fonds de BD et le renouvellement de documents en sciences humaines et en sciences et techniques.
- La formation de l'auxiliaire de bibliothèque est assurée par la BM.
- L'informatisation est gérée par le logiciel Papyrus et permet de disposer de statistiques de fréquentation et de prêt.
- Le partenariat conventionné avec la Ville de Grasse et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est important.
- Le programme d'action culturelle est établi avec les partenaires : participation au *Printemps de poètes*, au *Mois du film documentaire*, atelier BD, atelier conte (2014), atelier d'écriture (2015).

Les faiblesses

- Malgré un nombre d'inscrits stable, la fréquentation et le nombre de prêts sont en chute libre.

- Le fonctionnement de la bibliothèque ne permet pas de consultation sur place, les détenus ne disposant que de 15 minutes/quinzaine pour faire leurs choix.

Maison d'arrêt de Nice (hommes et femmes)

Le contexte local

La Maison d'arrêt de Nice pâtit d'une très forte surpopulation. Elle dispose d'un quartier femmes composé de 60 détenues et d'un quartier hommes. L'établissement est ancien et manque d'espace. 30 % des détenus sont étrangers : Russie, Europe de l'Est, Espagne, Italie, Roumanie, Grande-Bretagne, Allemagne et pays arabes.

Quartier hommes

La bibliothèque est située dans un secteur d'activités diverses (culturelles, sportives ...). Le local est bien aménagé quoiqu'un peu surchargé.

Les atouts

- Le fonds contient des ouvrages en nombre suffisant (4 000). Le désherbage est réalisé avec un bibliothécaire de la BMVR de Nice.
- Le détenu classé est très investi (mais bénévole). Une visiteuse de prison devrait bientôt s'investir.
- Le fonds est informatisé avec le logiciel Atalante. Il permet de réaliser les catalogues.
- Les animations se résument à quelques rencontres avec des auteurs (2/an) prises en charge par la ville (avec achat d'ouvrages préalables), et un atelier poésie.
- Son implantation est facile d'accès : dans le secteur socio-éducatif, à proximité d'un bureau de surveillant.

Les faiblesses

- Le fonds manque de livres en langues étrangères, de BD et de périodiques, certains ouvrages sont trop anciens et en mauvais état.

- Il n'y a aucun encadrement de l'auxiliaire de bibliothèque et aucun suivi de la formation du détenu.
- L'accessibilité est le point noir du fonctionnement de la bibliothèque. En l'absence totale d'accès direct, les prêts s'effectuent sur demande écrite. L'auxiliaire se déplace avec un caddy pour apporter les livres commandés par les détenus.
- Pas de visibilité budgétaire.

Quartier femmes

La bibliothèque se trouve dans le secteur socio-éducatif. Le local, clair et accueillant, est également utilisé comme salle de cours.

Les atouts

- Le fonds est constitué d'ouvrages en nombre suffisant.
- Une détenue classée est très investie (mais bénévole). Elle ouvre la bibliothèque sur demande à n'importe quel moment, samedi et dimanche compris.
- Le fonds est informatisé avec le logiciel Atalante.
- Un groupe de grandes lectrices (6 à 7 détenues) lisent plus d'un livre par semaine.

Les faiblesses

- L'aménagement est entièrement à revoir. Les livres se trouvent dans des placards, sur deux rangées d'épaisseur. Les BD et livres de poésie sont sous clés et seule l'enseignante qui utilise le lieu comme salle de cours dispose des clés.
- Le fonds manque de livres en langues étrangères
- La double utilisation de cet espace s'avère problématique pour la disponibilité des ouvrages et l'utilisation de l'ordinateur.

Centrale d'Arles (hommes)

Le contexte local

Seule centrale de la région, elle a été fermée entre 2003 et 2009 suite aux inondations. Composée de deux quartiers, elle abrite 130 détenus pour un temps de détention compris entre 5 et 25 ans. L'établissement est calme et de nombreuses activités culturelles sont organisées en raison d'un régime de détention de longue durée. La centrale dispose de deux bibliothèques, une dans chaque quartier (A et B).

Les atouts

- Les espaces sont composés de deux pièces (30 m² et 40 m² environ), toutes deux lumineuses, bien tenues, bien aménagées, conviviales (coin café) et très fréquentées.
- Le fonds (incluant aussi des CD et DVD), composé d'environ 5 000 ouvrages dans chaque bibliothèque, est cohérent et le désherbage régulier. Ce dernier est réalisé avec les préconisations de la BDP qui effectue également un prêt de 190 ouvrages, de CD et de DVD.
- La bibliothèque est informatisée avec le logiciel Registar depuis 2014. La formation des auxiliaires de bibliothèque a été assurée par la société AMJ.
- Le prêt est d'une durée de 3 semaines à 1 mois, et l'accès libre.
- Les horaires d'ouverture : du lundi au dimanche (Bât. B : 30 heures d'ouverture dont 10 heures en week-end ; Bât. A : 36 heures d'ouverture dont 6 heures en week-end).
- Le personnel est composé de deux auxiliaires bibliothécaires (à temps plein) avec formation sur le logiciel de gestion.
- La fréquentation (environ 10 %) est correcte dans les 2 bibliothèques et se répartit ainsi :
 - Sur 40 à 50 personnes dans le Bât. A, 34 lecteurs.
 - Sur 50 à 60 personnes dans le Bât. B, 15 personnes par jour passent à la bibliothèque.

- Le budget de fonctionnement des bibliothèques est de 5 000 €/an, attribué par le SPIP. Les achats ne sont possibles qu'en une seule fois.
- Plusieurs partenariats actifs avec l'éditeur Actes Sud (dons de livres neufs et rencontres avec des auteurs) et la BDP. Une convention a été signée entre la BDP 13, la ville d'Arles, le SPIP 13, le directeur de la centrale et l'association Kezaco.
- Une intervenante-écrivaine est rémunérée 3 h/semaine l'animation d'ateliers d'écriture et d'un prix littéraire (sous la présidence en 2015 de Laurent Gaudé).

Les faiblesses

- Manque de livres, mais aussi de place pour les stocker.
- Pauvreté du fonds CD et DVD malgré une très forte demande des détenus (mais trop cher pour le budget annuel du SPIP).
- Peu d'animations (perspectives 2015).
- Manque de lieu convivial pour les animations.
- Manque de livres en langues étrangères (mais il y a très peu d'étrangers).
- Manque d'étagères (réclamées depuis très longtemps par les détenus bibliothécaires).
- Absence de partenariat avec la BM et faiblesse du partenariat avec la BDP (prêt de livres essentiellement).

Établissement pour mineurs de la Valentine EPM – Marseille (hommes)

Le contexte local

L'EPM a ouvert en 2007 avec 6 unités et 2 annexes (1 unité arrivants, 1 unité isolement) qui accueillent jusqu'à 60 jeunes. L'établissement dépend de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). C'est le seul EPM de la région (6 en France). 3 quartiers mineurs existent en région : Luynes (en cours de réouverture), Le Pontet, la Farlède (en cours de fermeture) et Grasse.

L'EPM dispose d'un Pôle éducatif (salle de cours, salle de théâtre...) avec obligation de s'y rendre pour les détenus jusqu'à leurs 18 ans. Il est également proposé des

séances de remobilisation pour éviter la déscolarisation.

La population

La population est composée de 60 jeunes garçons entre 13 et 18 ans. Le temps de détention : 4 à 6 mois en moyenne, dont 80 % à 90 % sont des prévenus. Une vingtaine sont des étrangers venant principalement du Maghreb et de Roumanie.

Les atouts

- Grand local (50 m²) donnant sur la cour, très lumineux avec de belles possibilités d'aménagement.
- Quelques éléments de mobilier peuvent être gardés (bacs à BD et présentoirs à journaux).
- Quelques abonnements à des périodiques : *Monde des ados*, *Wapiti*, *Équipe mag*, *France Foot*.

Les faiblesses

- L'espace est laissé à l'abandon et peu utilisé en tant que bibliothèque. De nombreux rayonnages ont disparu et les livres ont donc été entassés sur les étagères restantes.
- Le fonds, en dehors des BD (don d'une bibliothèque), n'est pas du tout adapté et a besoin de désherbage (ouvrages abîmés et anciens).
- L'accessibilité est réduite. Une enseignante propose aux jeunes des créneaux bibliothèque d'une quinzaine de minutes sur les temps de pause.
- Les livres sont empruntables, mais aucune gestion sérieuse du prêt n'est organisée (seulement un cahier).
- Les partenariats historiques avec les bibliothèques de La Penne-sur-Huveaune et de La Grogarde (Marseille), ne sont plus actifs à ce jour.

Centre pénitentiaire d'Aix-en-Provence (hommes et mineurs)

Le contexte local

Le Centre pénitentiaire a une capacité d'accueil de 680 personnes et accueille actuellement 983 détenus. Ils sont 2 à 3 par cellule. Origines de la population étrangère : Espagne, Italie, Europe de l'Est (essentiellement Roumanie), pays arabes (principalement Maghreb). La bibliothèque est située dans le quartier socio-éducatif.

Les atouts

- Le lieu est bien aménagé et convivial.
- Deux places de détenus classés sont attribuées.
- Le lieu est informatisé grâce au logiciel Winbiblix.
- Le fonds est diversifié et en bon état relatif. La bibliothèque dispose d'abonnements à des périodiques : *La Provence*, *L'express*, le *Nouvel Observateur*, *l'Équipe*, *Courrier International*.
- Le lieu dispose d'un budget d'acquisition de 4 000 € par an, géré par le SPIP.
- Il existe un partenariat avec la BM : convention active (visite une à deux fois par mois). Les principales interventions portent sur le désherbage, le rangement, la liste des ouvrages à acquérir, le futur dépôt de livres de la bibliothèque Méjanès.
- Le quartier Arrivant et le quartier Isolement dispose également de bibliothèques non visitées.

Les faiblesses

- Le prêt est suspendu tant que le logiciel ne marche pas (perte du code d'accès). La mise à niveau du matériel informatique est donc essentielle.
- Le fonds manque de livres en langues étrangères et de livres sur les métiers en vue de préparer la sortie des détenus (par exemple, sur les métiers du tourisme), de méthodes de langue et de dictionnaires. Même si fonds reste en bon état relatif il s'est grandement dégradé et en nombre et en qualité.
- Il n'y a plus de suivi dans la formation des détenus auxiliaires.
- L'acheminement des détenus pour la bibliothèque ne peut plus se faire en raison

d'un manque de personnel de surveillance, l'accès est donc limité aux détenus présents dans le quartier socio-éducatif.

- La bibliothèque partenaire demande à être associée au recrutement des auxiliaires.
- Peu d'actions autour du livre sont menées en dehors d'une participation active au Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région Paca propre à l'implication d'un enseignant.

Centre de détention de Tarascon (hommes)

Le contexte local

Le centre de détention accueille 652 détenus (680 places environ). L'âge moyen est de 25 ans et la durée de présence est de 2 ans en moyenne. Il y a une forte population étrangère (120) composée de 32 personnes non francophones : arabophones (Maroc/Algérie/Tunisie), roumains, italiens, espagnols, albanais, géorgiens, lituaniens, nigériens, polonais, portugais, russes, sénégalais, turcs.

Les atouts

- L'espace bibliothèque est spacieux, convivial et bien achalandé. Les ouvrages sont récents. Beau fonds BD. Présentoirs "nouveauautés".
- Le budget d'acquisition, géré par le SPIP, s'élève à 5 000 €.
- Un détenu classé et une référente bibliothèque CPIP investie sont présents.
- L'accès est libre trois demi journées par semaine.
- La fréquentation de 10 % de l'effectif total des détenus est un résultat intéressant.
- Une convention de partenariat est en cours de signature avec la BDP des Bouches-du-Rhône. Pour l'heure, la BDP intervient de manière occasionnelle (sans convention) sur le désherbage, le prêt et le don de livres. Des formations sont proposées (2 jours par mois pendant l'année scolaire).

Les faiblesses

- Le fonds manque de livres en langues étrangères, de livres de cuisine (forte demande, mais tendance à disparaître rapidement), de livres pratiques (aide à l'auto-formation), d'ouvrages sur l'Islam et de dictionnaires en langues originales.
- Aucune action culturelle axée strictement "livre" n'a eu lieu en 2014 (alors qu'ont lieu des ateliers vidéo, arts plastiques, informatique, des permanences "accès-droit", mission locale, pôle emploi...).
- La bibliothèque ne dispose plus d'abonnement à des périodiques.

Centre de détention de Salon-de-Provence (hommes)

Le contexte local

Le centre de détention héberge à l'heure actuelle plus de 600 détenus hommes et dispose de 4 quartiers (plus un quartier isolement et un quartier disciplinaire). Spécificité de la population pénale : majorité de longues peines. Le CP dispose d'une seule bibliothèque qui est située dans le quartier socio-éducatif.

Les atouts

- Le lieu est agréable, bien aménagé (même si le mobilier est un peu vieillot), avec un coin périodiques, actualité et nouveautés. Un budget spécifique est dégagé en 2015 pour le renouvellement des canapés, tables et bacs supplémentaires de BD
- Un beau fonds romans (bon état) et BD classiques contemporains est présent. Un fonds de jeux est disponible sur demande auprès de l'auxiliaire de bibliothèque. Des fonds spécifiques ont été développés : affaires et polars, biographies, voyages, livres photos (sur les pays d'origine des détenus), poésie, religion, sport, développement personnel, cuisine, bande dessinée.
- La bibliothèque est informatisée : logiciel Orphée (version simple, mais même logiciel que la BM, qui a effectué la mise en place il y a plusieurs années).
- Le prêt se fait sur demande à l'auxiliaire présent (statistique hebdomadaire : 140 visites pour 30 à 40 livres empruntés).
- Le budget annuel s'élève à 5 000 € (3 200 € en 2014). Les acquisitions sont faites par la bibliothèque de Salon sur suggestions (généralement 3 fois dans l'année). En 2015, un fonds spécifique de lutte contre la radicalisation a été mis en place avec

l'achat d'ouvrages spécifiques (religion et spiritualité, ouverture d'esprit, développement personnel...).

- 2 auxiliaires à mi-temps sont présents en plus de la visite régulière de la bibliothécaire municipale.

- Un partenariat conventionné avec la BM de Salon existe depuis 1996 sur les missions suivantes : formation des auxiliaires, bibliothéconomie (désherbage, choix des ouvrages, tri), animation. Plusieurs bibliothèques environnantes ont également signé des conventions de don.

- Des ateliers d'écriture sont également proposés par un enseignant.

Les faiblesses

- On constate une faible présence des jeunes et le mélange des publics semble difficile.

- Les animations (atelier d'écriture) n'ont pas lieu dans la bibliothèque mais plutôt dans les salles de cours.

Centre pénitentiaire des Baumettes – Marseille (hommes et femmes)

Le contexte local

Le centre pénitentiaire des Baumettes comprend une maison d'arrêt pour hommes et une maison d'arrêt pour femmes. La maison d'arrêt pour hommes compte 4 bâtiments et 8 lieux de bibliothèques (dont deux non visitées au quartier d'isolement). Les bâtiments sont anciens et certains en très mauvais état. Un nouveau bâtiment est actuellement en construction.

Maison d'arrêt pour hommes

Le **bâtiment A** est composé deux quartiers distincts (750 détenus) :

- "Quartier arrivants" accueille 50 détenus. La durée de détention est en moyenne de 4 jours.

- Le quartier A' qui héberge les détenus prévenus et condamnés à de très courtes peines et un secteur dédié aux infracteurs sexuels. Il dispose d'une bibliothèque par étage, soit 3 plus dont une réservée au quartier des arrivants.

Le fonctionnement des bibliothèques du "quartier des arrivants" est lié au temps

de passage très court : possibilités de se rendre à la bibliothèque tous les jours mais officiellement sans emprunter d'ouvrages. Les détenus peuvent y rester une heure pour lire sur place. Il s'agit d'une cellule (9 m²) aménagée. Le fonds est essentiellement composé de romans.

Les atouts A et A'

- La bibliothèque du 2ème étage - bâtiment A' - se situe dans une salle d'activités composée de la réunification de 3 cellules.
- Il devrait y avoir bientôt un auxiliaire en charge de cette bibliothèque.

Les faiblesses

- L'espace est intéressant mais il manque cruellement de mobilier.
- Les livres relativement neufs sont entassés dans des cartons. Ils proviennent d'un don de la bibliothèque de La Penne-sur-Huveaune.
- Aucun prêt n'est possible pour le moment.

Le 3e étage dispose également d'une petite bibliothèque, mais le fonds est plus ancien.

Le **bâtiment B** dispose d'une bibliothèque pour les trois étages (530 détenus, publics prioritaires de la lutte contre la radicalisation). Le temps de détention est compris entre 6 et 18 mois. Ce bâtiment fait l'objet d'une concentration des efforts du SPIP et du CP par l'intervention de l'association *C'est la faute à Voltaire* (CLFAV) sur la bibliothèque et les animations, et par le choix de ce bâtiment pour sa participation à l'opération *Histoires vraies/carcéral*.

Les atouts

- La bibliothèque est installée dans un local réunissant 4 cellules (36 m²). Elle ne peut accueillir plus de 10 personnes en même temps.
- La bibliothèque est en accès libre (sur horaire). Chaque détenu peut s'y rendre 2 heures par semaine.
- Un auxiliaire de bibliothèque classé est présent. L'association CLFAV doit y intervenir 10 demi-journées pour la remise en état de fonctionnement. Un stagiaire de l'IUT Métiers du livre ou du Master Monde du Livre est envisagé, une

demande ayant été faite en ce sens par l'ArL et obtenue pour 6 mois.

Les faiblesses

- Le prêt est peu organisé, si ce n'est via un système de fiches obsolète.
- Le matériel doit être renouvelé.
- Le fonds, ancien, doit être repris en main.

Le **bâtiment C** est le quartier des vulnérables (70 détenus). Il dispose d'un minuscule local (4/5 m²), avec une étagère de bois qui menace de s'écrouler sous le poids de livres très vieux et jamais désherbés. L'accès est libre, sans auxiliaire de bibliothèque. On y trouve quelques BD de la Ville de Marseille et quelques revues.

Le **bâtiment D** est le quartier des condamnés dont le reliquat de peine est supérieur à 18 mois (400 détenus), condamnés à de lourdes peines. Le bâtiment, qui est pourtant le plus récent, est dégradé et insalubre.

Les atouts

- La bibliothèque est installée dans un local de la taille de 2 cellules.
- Un détenu auxiliaire de bibliothèque gère le lieu et essaye de le désherber.
- Le prêt est organisé avec un cahier d'emprunts et l'auxiliaire note quand même une dizaine d'emprunteurs par semaine.

Les faiblesses

- Le lieu ne permet pas de s'asseoir. Un banc installé le long d'un mur sert d'étagère.
- Le fonds très vieux est composé de livres accumulés de longue date. Certains ont pris l'eau, le bâtiment ne semble plus bien étanche. Une opération d'envergure serait nécessaire : renouvellement des fonds, nouveaux mobiliers et aménagements, formation des auxiliaires de bibliothèque quand il y en a.

Les atouts généraux de la maison d'arrêt pour hommes

- La multiplicité des lieux permet, dans un établissement grand et complexe, de disposer de bibliothèques de proximité.

- Des auxiliaires de bibliothèque dans 4 bibliothèques sur 8.

Les faiblesses générales de la maison d'arrêt pour hommes

- Absence de conventionnement avec la BM et la BDP des Bouches-du-Rhône, et ce même si certains ouvrages sont donnés par la BM (dons issus du désherbage de la bibliothèque) à des enseignants et que des échanges ponctuels existent. L

Maison d'arrêt pour femmes

La MAF accueille une centaine de détenues majeures et mineures. En 2013, le déménagement de la MAF dans l'ancienne prison pour mineurs a eu pour conséquence une réduction très importante de l'espace bibliothèque. La bibliothèque est installée dans une cellule de 9 m² en bon état général grâce à l'intervention de l'association CLFAV. L'association a été missionnée par le SPIP en 2014 et 2015 pour la mise en place et l'entretien du fonds, mais aussi le développement d'animations lecture. Par ailleurs, l'association intervient depuis plusieurs années pour des actions autour de la lecture auprès d'un groupe de mineures incarcérées (nombre d'entre elles sont d'origines étrangères : Roms, Serbes, Yougoslaves...). Une bibliothèque existe au quartier des mineures qu'il n'a pas été possible de visiter.

Les atouts

- En 2014, l'association CLFAV a trié, nettoyé, classé et mis en place un mode de gestion afin que la bibliothèque, même petite, fonctionne de manière optimale.
- On note la présence d'une auxiliaire de bibliothèque.
- La bibliothèque bénéficie d'un petit groupe de femmes très assidues et bonnes lectrices.
- Même si la petitesse du lieu en fait un lieu de passage plutôt que de convivialité, des efforts ont été faits sur l'aménagement et l'embellissement (affiches avec des citations littéraires, marques-pages coup de cœur).
- Des animations lecture, sous forme de médiation et de temps forts, sont également mises en œuvre par l'association CLFAV : les actions de l'association font l'objet d'une convention avec le SPIP pour les majeures et d'une convention

avec la DRPJJ et la Drac pour les mineures.

Les faiblesses

- L'exiguïté du local ne permet pas de consultation sur place.
- Des horaires d'ouverture restreints (2 fois 1h30 par semaine).
- Manque de budget d'acquisition. Le fonds manque de BD (30 au total) alors qu'elles représentent les ouvrages les plus empruntés, et totalement de périodiques, de documentaires et de livres en langues étrangères.
- Ceci dénote d'une faiblesse d'investissement général sur la question de la lecture.

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Le CSAPA offre la possibilité de faire le point avec un professionnel spécialisé. Pour cela il dispose d'une bibliothèque avec un fonds de livres adaptés. L'association CLFAV a également été sollicitée pour contribuer à la constitution de ce fonds en sélectionnant des ouvrages correspondant aux besoins exprimés.

SPIP 83

Centre pénitentiaire Toulon/La Farlède (hommes)

Le contexte local

Le CP de La Farlède (800 détenus) est composé d'un centre de détention, de deux maisons d'arrêt ("la gauche" et "la centrale") et d'un quartier mineur en cours de fermeture.

La bibliothèque centrale dite médiathèque

La médiathèque est située dans le quartier scolaire commun à tous les détenus, quel que soit leur régime de détention. De par son implantation, elle ne peut être accessible qu'aux détenus bénéficiant d'un accès au secteur scolaire. De ce fait, elle ne dispose pas d'un accès libre. Elle fonctionne comme un "stock" qui alimente les bibliothèques de quartier (CD et mineurs) et de "stock" pour la distribution des livres, choisis sur catalogue papier, pour les maisons "d'arrêt

gauche” et “centrale” qui, elles, ne disposent pas de bibliothèques.

Les atouts

- La médiathèque de 60 m² environ est spacieuse, bien équipée, bien achalandée, lumineuse et chaleureuse. Elle est ouverte du lundi au vendredi, matin et après midi.
- Le fonds est récent et fourni. Les rayonnages, quelque peu surchargés, pourraient être allégés. Les rayons polar et roman pourraient être légèrement désherbés. Les dictionnaires, dictionnaires de langue et codes pénaux sont en nombre, ce qui est à noter car relativement rare. Le fonds est composé d’achats directs et de fonds tournants venant de la BDP du Var.
- Un auxiliaire de bibliothèque (classe 1) gère la médiathèque, un auxiliaire bénévole se charge des “livraisons en bâtiment” et des livres commandés sur catalogue pour les deux maisons d’arrêt.
- Le choix a été fait de disposer du même logiciel que la BDP, soit Micro-Orphée. L’indexation et le catalogage sont réalisés par l’auxiliaire de la médiathèque qui dispose également d’une machine pour générer les codes barres.
- On note approximativement 35 emprunts hebdomadaires pour un taux de lectorat annoncé de 30 % de la population pénale de l’établissement.
- Un partenariat existe avec la BDP, même s’il est ténu.

Les faiblesses

- Le fonds de livres en langue étrangère manque de livres en arabe, italien, espagnol et langues slaves. Il n’y a pas d’abonnement à des périodiques en dehors de *Var Matin*.
- L’accessibilité évoquée précédemment reste le véritable point noir de la médiathèque.

La bibliothèque du centre de détention (effectif : 187 détenus)

Petite bibliothèque de 15 m² très bien tenue par un auxiliaire de bibliothèque bénévole. Le fonds, renouvelé régulièrement par la médiathèque de la prison, est de bonne qualité et en nombre. Le prêt se fait via un cahier d’emprunts (20 à 30 emprunts par semaine). Seul bémol, le lieu est surchargé : trop d’étagères, trop de

livres.

La bibliothèque du quartier mineur (effectif : 12 mineurs)

Petite bibliothèque de 20 m² bien tenue ouverte en juillet 2014. Elle dispose également de 3 postes informatiques, d'une télévision et de quelques jeux. Manque de littérature jeunesse et/ou spécifique aux adolescents. Elle est en cours de fermeture, car ce quartier redeviendra bientôt le quartier des arrivants.

Le relais parents/enfants

Une bibliothèque de 20 m² avec 250 livres jeunesse, principalement des albums, est présente dans le parloir des familles. Les livres sont prêtés par la BDP et renouvelés régulièrement. Le lieu agréable est adapté aux enfants. Il s'agit du lieu de rencontre entre les pères et leurs enfants. Le livre est une passerelle pour entrer en contact avec leurs enfants. Des jeux et autres loisirs créatifs sont également présents sur le lieu.

Les enfants peuvent emporter les livres qui leur plaisent. Le budget pratiquement nul ne permet pas d'acheter des livres, mais des dons réguliers de particuliers ou d'associations assurent un renouvellement a minima.

La bibliothèque des maisons d'arrêts ("la gauche" et "a centrale")

Les deux bibliothèques sont des lieux quasi identiques. Chacune composée d'une pièce de 20 m² environ.

L'une est dans un état correct, bien que surchargée d'ouvrages et d'étagères (ce qui ne permet de disposer ni de tables ni de chaises).

L'autre est en moins bon état. Le local sert aux réunions et entretiens divers, mais certainement peu de bibliothèque. Mais des livres en bon état et des étagères sont présents. Elle est ouverte sur demande.

Il est regrettable que les détenus de ces deux maisons d'arrêt ne puissent bénéficier de visites à la médiathèque.

Centre pénitentiaire du Pontet (hommes)Le contexte local

Ouvert depuis 12 ans, le centre comprend divers régimes de détention, soit un centre de détention, deux maisons d'arrêt et un quartier mineur. Chaque quartier dispose de sa propre bibliothèque de proximité. Le CP héberge 800 détenus sur de courtes peines à la maison d'arrêt et de longues peines au centre de détention.

La bibliothèque dite *centrale*

La bibliothèque se trouve dans le quartier socio-éducatif commun à tous les établissements présents sur le site et devrait être accessible pour les détenus de tous les quartiers.

Les atouts

- La bibliothèque de 50 m² environ est spacieuse, bien équipée, bien achalandée, lumineuse et chaleureuse. Elle est ouverte tous les jours du lundi au vendredi (rotation pour la venue en fonction des bâtiments) et tenue par deux auxiliaires de bibliothèque. Elle a rouvert en 2015 après une longue période de fermeture.
- Le fonds est récent (désherbé l'an dernier par la BDP) et semble bien équilibré en dehors de quelques manques : méthodes de langue, atlas, dictionnaire, code pénal.
- Un partenariat avec la BDP du Vaucluse existe (renouvellement de la convention en cours). La BDP intervient maintenant sur le désherbage et la remise en état des bibliothèques des différents bâtiments ainsi que sur la formation des auxiliaires de bibliothèque. Elle effectue également quelques dons ciblés sur des ouvrages demandés (ex : polars ou BD).
- Une demande de subvention a été faite auprès du CNL en 2013, avec l'aide de la BDP.

Les faiblesses

- Le logiciel de gestion est Atalante. Une "nouvelle version" a été achetée il y a trois ans ainsi que de nouveaux ordinateurs, mais ceux-ci ne sont toujours pas installés (manque de temps de l'informaticien de l'établissement).

- L'accessibilité est le véritable point noir de cette bibliothèque : rares sont les détenus qui réunissent à y venir. Le fonctionnement sur inscription à la semaine est compliqué et certains détenus ne sont pas prévenus de leur possibilité de créneau. Le problème semble venir de l'administration. De plus, les mineurs n'y viennent pas (blocage des éducateurs) et ne disposent d'aucune bibliothèque dans leur quartier.

- L'estimation du prêt est de 5 livres par mois, mais la fréquentation est très faible (11 inscriptions pour la semaine de notre passage dont certains n'arriveront pas à s'y rendre).

La bibliothèque du centre de détention

Les atouts

- La bibliothèque du CD, quoique petite (20 m² environ), est très chaleureuse (possibilité de faire du café, chauffeuses en bon état) et bien équipée.

- Les ouvrages sont en nombre suffisant, tout comme les périodiques, bien classés (de manière un peu fantaisiste pour certains). Un présentoir pour les informations sociales ou médicales est présent.

- Elle est tenue par un auxiliaire d'étage en charge du ménage le matin et de la bibliothèque l'après-midi (ouverte 16 h/semaine).

Les faiblesses

- Les fonds doivent être impérativement dés herbés (en cours avec la BDP), les livres scolaires (en nombre) retirés. Les documentaires et livres en langues étrangères sont quasiment absents.

La bibliothèque de la Maison d'arrêt 1

Il s'agit d'une pièce de 20 m² qui dispose de deux étagères avec quelques livres plutôt anciens et quelques périodiques en vrac. Cette bibliothèque n'est pas gérée mais le local existe et pourrait avec peu de choses être agréable. Elle est ouverte 10 h/semaine et accessible sur inscription auprès du chef de bâtiment. La BDP n'est pas encore intervenue sur cette bibliothèque.

La bibliothèque de la Maison d'arrêt 2

La bibliothèque de 24 m² dispose de peu de mobilier (2 étagères, quelques chaises et tables) mais le local est propre et clair. Elle est utilisée également pour l'activité jeu d'échecs. Elle est ouverte 6 h/semaine et tenue par un auxiliaire, l'accès y est autorisé sur inscription auprès du chef de bâtiment. Elle est très peu fréquentée. Le fonds est faible et nécessite un vrai désherbage. De plus il est composé uniquement de romans (800 environ). La BDP n'est pas encore intervenue sur cette bibliothèque.

Réalisé avec le soutien de :

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

